



Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Section Académique de Besançon
 4B rue Léonard de Vinci- 25000 Besançon
 Téléphone : 03.81.81.87.55
 E-mail : besancon@snuép.com
 Mathieu LARDIER : 06 59 99 10 87
<http://snuép-besancon.eklablog.fr>

Hors Classe 2010

Cette année 56 PLP de l'académie de Besançon ont été promu contre 59 en 2009.

Le dernier candidat retenu a un barème de 237 points. Nous constatons un accès de plus en plus tôt à la hors classe. 50 % des promus ont une ancienneté dans le 11ème échelon inférieure à 1 an contre 37 % l'année dernière, 17 % en 2007 et 2,3 % en 2006. 16 personnes au 10ème échelon accèdent à la hors classe. Promouvoir des collègues de plus en plus jeunes c'est priver des dizaines de PLP de cette revalorisation salariale et par voie de conséquence d'une retraite calculée sur l'indice de la HC. Un PLP promu à 45 ans privera de la HC plus de 10 PLP. Le mérite est un faux

argument. Le seul but du Ministère c'est de diminuer le montant de nos pensions.

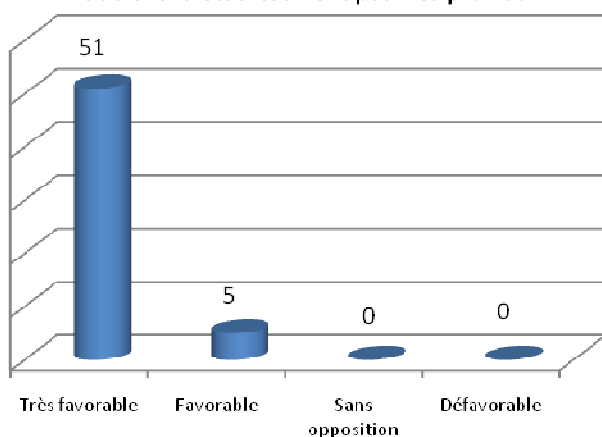
Lors de la CAPA, le SNUEP a exprimé son opposition aux barèmes utilisés actuellement pour l'accès à la Hors Classe.

Le SNUEP-FSU, demande le retrait de toutes les bonifications « au mérite » données par les inspecteurs et les chefs d'établissement et l'application d'un barème qui ne prenne en compte que l'ancienneté de carrière afin que tous les PLP puissent partir à la retraite avec le dernier échelon de la HC.

Nombre d'années passées dans le 11ème échelon pour les promus 2010.

Ancienneté dans le 11 ^{ème}	7 ans	6 ans	5 ans	4 ans	3 ans	2 ans	1 an	moins d'1an	aucune
Nb de PLP promus	1	0	0	5	5	4	13	12	16

Avis du chef d'établissement pour les promus



Avis du corps d'inspection pour les promus

